



Association

Super City management - NON MERCI !

Rue Pont-Bessières 1 CH -1005 Lausanne

Chers membres, chers collègues commerçants,

Depuis fin 2010, l'Association était en veilleuse, attendant la suite des événements.

Ces événements sont arrivées ces jours sous la forme d'une proposition de M. Brélaz nous enjoignant de nous acquitter des taxes bloquées... sinon ?!

Chaque commerçant, qui a fait une opposition individuelle, est invité à répondre personnellement ou à ne pas répondre à cette lettre selon qu'il choisit de payer ou de maintenir son recours. Quand à ceux qui n'ont pas reçu cette lettre, c'est parce qu'ils font uniquement partie du recours collectif de notre association.

De son côté, l'Association doit également donner une réponse concernant ce recours collectif. La convocation d'une assemblée générale s'imposait donc... cela sera l'occasion de se retrouver et pour ceux qui ont des questions sur la procédure de recours, de les poser directement à notre avocate, Me Charlotte Iselin.

ASSEMBLEE GENERALE
Lundi 29 octobre
20 heures
BRASSERIE DU VAUDOIS (Riponne)
en présence de notre avocate

ORDRE DU JOUR

1. Partie statutaire
2. Information de Me Charlotte Iselin sur la situation juridique
3. Questions relatives à la procédure de recours et décision
4. Divers

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des points à mettre à l'ordre du jour !

Au plaisir de vous rencontrer bientôt, recevez, chers membres, nos salutations les meilleures.

Pour le comité

Muriel Testuz

Jacques Perrier